

SLOW TOURISME FFVOILE

APPEL À PROJET PORTÉ PAR L'ADEME



Développement Économique, Social et Environnemental
Mars 2022

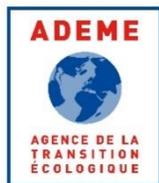


PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL





AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Un fonds Tourisme Durable

Ce fonds tourisme Durable est mis en place dans le cadre du **Plan France Relance**, il est porté par l'ADEME.



Le Fonds Tourisme Durable s'articule autour de 3 volets pour le soutien à la transition durable :

- La restauration via l'opération « 1 000 restaurants ».
- Les hébergements touristiques.
- **Le slow tourisme.**

Quels en sont les objectifs ?

- **Promouvoir les territoires ruraux** et **augmenter les offres de tourisme durable** et local pour renforcer leur attractivité touristique par leur engagement environnemental ;
- Favoriser le développement économique de territoires touristiques sur « **4 saisons** » ;
- Accompagner des restaurants et des hébergements touristiques vers une résilience économique grâce à un positionnement centré sur la Transition écologique ;
- Contribuer à la transition agricole et agro-alimentaire grâce au **développement de circuits courts** de proximité et de qualité avec les restaurateurs et les hébergeurs.



AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le Slow Tourisme, c'est quoi ?

Le Fonds Tourisme Durable souhaite faire émerger de nouveaux projets touristiques éco conçus.

4 piliers du slow tourisme :

- Favoriser **l'expérience** du touriste, en s'appuyant sur les principes de sobriété et d'efficacité énergétique pour limiter les impacts environnementaux.
- Porter attention à la **gestion du temps**.
- Avoir recours à toutes les formes **d'écomobilité** portant des bénéfices environnementaux et sanitaires.
- Impliquer l'ensemble des acteurs de la filière touristique dans la **protection et la valorisation des patrimoines naturels et culturels**.



FRANCE RELANCE
FONDS TOURISME DURABLE

**Incroyable
mais vert !**

Restaurateurs, hébergeurs, acteurs du
slow tourisme, avec France Relance
et les financements de l'ADEME,
empruntez le chemin du tourisme durable.

agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises

CRÉATION D'OFFRES « SLOW TOURISME FFVOILE » EN FRANCE

UNE OFFRE BASÉE SUR LES 4 PILIERS DU SLOW TOURISME



1. L'expérience

- ✓ Participation active des client.e.s dans le pilotage du support nautique.
- ✓ Découverte immersive et inclusive dans le territoire.
- ✓ Rencontre avec un.e accompagnateur.trice passionné.e, authentique, dans la transmission et le partage.
- ✓ Vivre les traditions locales aux côtés des différent.es acteurs.trices



2. Le temps

- ✓ Aller sur l'eau pour couper le rythme du quotidien.
- ✓ Prendre le temps à la voile, sans nuisance sonore...
- ✓ Accepter d'adapter le programme aux conditions de navigation



4. La protection et la valorisation raisonnée des patrimoines

- ✓ Éducation à l'environnement et à la réduction de l'empreinte environnementale.
- ✓ Préservation de la biodiversité locale.
 - ✓ Valorisation des produits locaux.



3. Les mobilités douces

- ✓ La voile, le stand-up-paddle, le canoë-kayak comme support de mobilité non polluant, respectueux de l'environnement.
- ✓ Expérimenter de nouveaux supports et matériels.

DES OFFRES DIVERSIFIÉES

SUR QUELS SUPPORTS ?



Dayboat

Voilier habitable
Voilier traditionnel



Catamaran



Dériveur



Stand-Up
-Paddle



Canoë-
Kayak

...

POUR QUELS PUBLICS ?



TOURISTES
(dont intra-régionaux)



EXCURSIONNISTES



RÉSIDENTS.ES



GROUPES
CONSTITUÉS

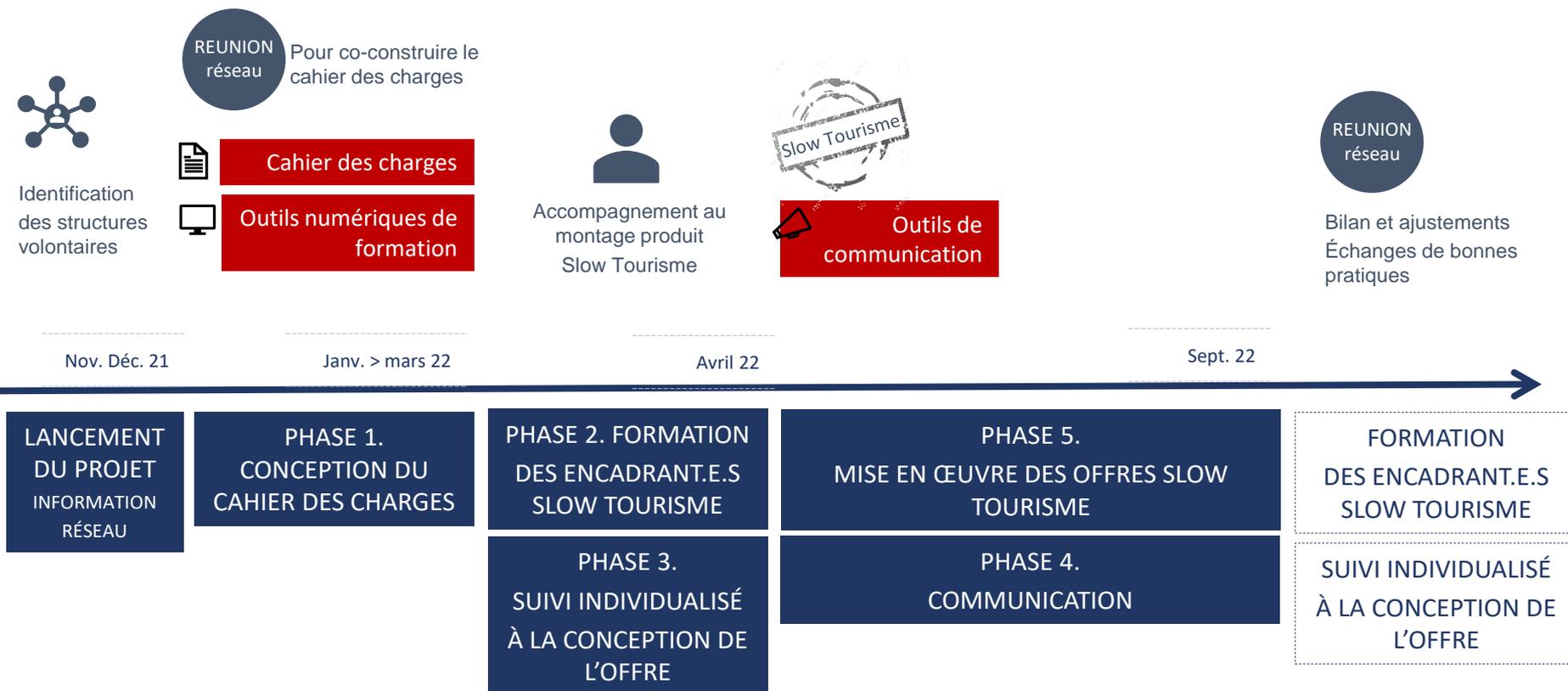


FAMILLES



COUPLES

LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE





AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A qui s'adresse le projet ?

En cohérence avec son intégration dans le volet cohésion des territoires de France Relance, **les territoires ruraux** sont ciblés en priorité.

Sont éligibles :

- les communes considérées comme rurales soient les communes peu denses et très peu denses (selon la grille densité communale de l'INSEE),
- les communes de moins de 20 000 habitants dans les aires d'attraction des villes de moins de 200 000 habitants,
- l'ensemble des petites villes de demain.

[Cf. liste des communes éligibles](#)

EXPÉRIMENTATION CIBLÉE EN PRIORITÉ SUR LES COMMUNES ÉLIGIBLES PAR L'ADEME + STRUCTURES FFVOILE LABELLISÉES

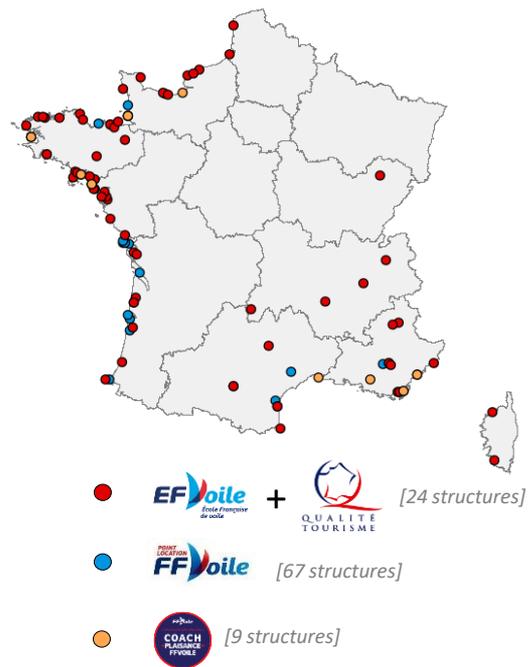
Un déploiement en 2 phases

1. Une expérimentation 2021-2022, s'appuyant sur des structures volontaires labellisées soit :
 - EFVoile / Plan Qualité Tourisme / Communes éligibles
24 structures
 - Point Location / Communes éligibles => 67 Points Location
 - Coach Plaisance / Communes éligibles => 9 coachs

Soit 87 entités ciblées pour l'expérimentation.

L'ingénierie et l'animation seront faites par la FFVoile et les structures volontaires mettront en place l'offre ainsi que la commercialisation. Une information sera communiquée à l'ensemble du réseau des 13 régions de Métropole et des Drom Com (aucune structure du réseau dans une commune éligible des Drom Com).

2. À terme, si l'expérimentation fait ses preuves, le **déploiement de l'offre sera étendu à l'ensemble du réseau national FFVoile.**





DES
VOLONTAIRES



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

